



COMMUNIQUÉ 2010-01

POUR AFFICHER

Le 7 janvier 2010

Experts en santé et sécurité
Formateurs en manutention des charges

Dans le cadre du déploiement de la formation sur la manutention des charges, l'employeur procédera du 7 au 21 janvier prochains à l'affichage de postes d'experts en santé et sécurité (M-T-09-0466). Ces experts agiront à titre de formateurs et par la suite, de personnes-ressources en santé et sécurité pour son secteur. Cet affichage vise les employés des succursales CV ou COS, réguliers ou à temps partiel. Le recrutement est ciblé pour les 22 secteurs, voire un expert en santé et sécurité par secteur.

Ce défi de taille s'inscrit dans un projet répondant à une priorité de l'entreprise. Les personnes sélectionnées par l'employeur profiteront, dans un premier temps, d'une formation sur la manutention des charges ainsi qu'une formation d'animation. Par la suite, elles seront appelées à se déplacer d'une succursale à l'autre afin de diffuser une formation de trois heures à l'ensemble des employés de leur secteur, et ce, entre mars 2010 et avril 2011.

Les qualifications requises pour l'obtention du poste sont :

- Posséder minimalement trois (3) années d'expérience dans le réseau de succursales;
- Avoir des habitudes de travail reconnues en matière de manutention des charges et se soucier de la prévention en santé et sécurité;
- Avoir participé à des projets/comités entourant la santé et sécurité au travail (atout);
- Avoir une formation académique amorcée ou achevée dans un domaine lié à la santé et sécurité (physiothérapie, kinésiologie, soins infirmiers) ou à la formation (atout);
- Posséder de l'expérience pratique en diffusion de formation ou en présentation orale devant un groupe (atout).

Il est important de souligner que vous pouvez tout de même poser votre candidature si vous n'avez pas toutes les qualifications requises. De plus, l'employeur exige qu'un curriculum vitae soit joint à votre offre de service. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter les affiches qui seront déployées en succursale et l'intranet. De plus, vous pouvez communiquer avec votre délégué régional.

Finalement, nous vous invitons à soumettre votre candidature sur le poste, afin de relever un grand défi et rendre nos milieux de travail sains et sécuritaires tout en transmettant vos connaissances et votre savoir-faire en la matière.

Syndicalement!!!

Sylvain Rochon
Représentant à la prévention SEMB SAQ (CSN)



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q.

1065 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3

Téléphones: (514 / 849-7754) / Ligne directe: 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com